



POUR LES PATIENTS

Dis-moi, Docteur ! Les soins et les actes médicaux expliqués aux enfants et à leurs parents



« Pourquoi aller chez le docteur ou le dentiste ? », « Est-ce que les piqûres et les points de suture, ça fait mal ? », et bien d'autres thèmes, ont donné lieu à des fiches et livrets diffusés par l'association Sparadrap, qui se propose ainsi de guider les jeunes enfants et leurs parents dans le monde de la santé (a). Leur objectif est d'aider à mieux informer les enfants et à les préparer à un examen, un soin, une hospitalisation, de favoriser le soulagement de leurs douleurs, etc.

L'ouvrage "Dis-moi, Docteur !" regroupe 11 de ces fiches et livrets. Il s'agit d'un livre clair et précis. Il parle vrai : « au début, ça fait mal, mais on peut te soulager » ; « il y a des enfants qui souffrent d'être différents (...), qui ne parlent jamais à personne (...), qui pensent sans arrêt à la mort (...), qui portent des secrets trop lourds » (une maman qui boit, un papa en prison). Ces situations, abordées avec des mots simples, essaient de montrer à l'enfant que son avis compte dans la recherche de solutions : « Est-ce que ça te gêne ? » « Est-ce que tu voudrais que ça change ? ». Elles sont abondamment illustrées.

Chacun des textes destinés aux enfants est prolongé de « quelques mots à l'intention des parents », afin d'aider ces derniers à préparer l'enfant à des situations et à des soins difficiles. Un lexique complète l'ouvrage par la définition d'une cinquantaine de mots repérés dans les chapitres par un astérisque.

Cet ouvrage collectif a été validé avant publication par des enfants, des parents, et des professionnels de la santé et de l'enfance.

Il mérite d'être présent dans des salles d'attente, dans des services hospitaliers, voire dans des bibliothèques destinées aux enfants et dans les familles qui souhaitent aider leurs enfants à affronter des situations douloureuses ou difficiles.

©Prescrire

a- Nous avons déjà signalé des documents publiés par Sparadrap (www.sparadrap.org) (réf. 2,3,4).

Extraits de la veille documentaire Prescrire.

1- Association Sparadrap "Dis-moi, Docteur ! Les soins et les actes médicaux expliqués aux enfants et à leurs parents" Éditions Albin Michel Jeunesse, Paris 2010 : 168 pages. 14,50 €. **Disponible par correspondance auprès de l'Appel du livre.**
2- Galland F et Herrenschildt S "J'ai des soucis

dans la tête... Et si on en parlait ensemble ?" Association Sparadrap, Paris 2007 : 20 pages. Présenté dans *Rev Prescrire* 2007 ; 27 (288) : 788.

3- Bliidi M et coll. "Comment vivre avec mon plâtre du bras ou de la jambe ? Comment vivre avec un plâtre du bassin jusqu'aux pieds ?" Association Sparadrap, Paris 2008 : 6 pages. Présenté dans *Rev Prescrire* 2009 ; 29 (309) : 550.

4- Galland F et coll. "Soins et examens douloureux : comment aider votre bébé ?" Association Sparadrap, Paris 2007 : 20 pages. Présenté dans *Rev Prescrire* 2009 ; 29 (309) : 550.

EXERCICE PROFESSIONNEL

La démarche clinique de l'infirmière



La démarche clinique infirmière est différente de la démarche médicale. Mais elle s'y associe et la complète vers un objectif commun : contribuer à des soins personnalisés pour chaque patient. Cette démarche fait l'objet d'un ouvrage élaboré par deux infirmières françaises (1).

Dans le 1^{er} chapitre "Comprendre", après une présentation des concepts de la discipline infirmière, et afin d'en préciser le vocabulaire, les auteures illustrent par des exemples cliniques quel est le raisonnement infirmier, au-delà des soins prescrits par le médecin.

De par ses compétences, l'infirmier observe des troubles, des symptômes, des signes cliniques, écoute les plaintes des patients. L'infirmier s'interroge sur les troubles présentés par les patients tout en faisant des liens avec ses connaissances médicales, psychologiques, physiologiques, ainsi que sociales, anthropologiques, pharmaceutiques, etc.

Le chapitre 2 "Pratiquer" aborde cette démarche clinique, fondée sur une approche globale du patient, qui aboutit à un diagnostic infirmier. Il s'agit d'un « jugement clinique » sur les réactions d'une personne soignée (incluant éventuellement son entourage) aux problèmes de santé présents ou potentiels, ou à une perte d'autonomie totale ou partielle dans les gestes de la vie quotidienne.

Le diagnostic infirmier se différencie du diagnostic médical, même s'il porte aussi sur un problème de santé, et il concourt à la mise en œuvre d'interventions qui relèvent du rôle propre de l'infirmier (a,b).

Dans le chapitre 3 "Enseigner et apprendre", les auteures montrent aussi comment les infirmières intègrent progressivement cette démarche clinique, lors des stages de formation initiale, puis tout au long de l'exercice professionnel, pour acquérir une

compétence spécifique de la discipline infirmière et de son champ d'autonomie. « Penser le soin à partir d'une relation personnalisée », telle est la conclusion.

Cet ouvrage permet à tous les soignants, infirmiers ou non, d'appréhender la démarche infirmière de soins, qui s'émancipe de l'assistantat médical". Une aide à mieux se connaître pour mieux collaborer.

©Prescrire

a- Le diagnostic infirmier s'exprime en termes de problèmes cliniques de soins plutôt qu'en termes de pathologies, et il engage le raisonnement vers des actions adaptées de soins infirmiers. Exemples : "mode de respiration inefficace" plutôt que "insuffisance respiratoire", "altération de l'état cutané" plutôt que "eczéma", "risque d'hypoglycémie en début d'après-midi" plutôt que "diabète sucré". La démarche et la fonction infirmière comportent donc une dimension autonome, parallèlement à la prise en charge des problèmes médicaux qui relève d'une collaboration entre médecin et infirmier.

b- Le rôle particulier de l'infirmier et le diagnostic infirmier sont précisés dans le texte "Exercices de la profession - actes professionnels", articles R-4311-1 à R-4311-15 du code de la santé publique.

Extraits de la veille documentaire Prescrire.

1- Marchal A et Psiuk T "La démarche clinique de l'infirmière - Comprendre. Pratiquer. Enseigner et apprendre" Seli Arslan, Paris 2010 : 188 pages. 22,50 €. **Disponible par correspondance auprès de l'Appel du livre.**

FACILITÉ PRESCRIRE



L'Appel du Livre, libraire par correspondance et fournisseur de Prescrire depuis de nombreuses années, peut vous procurer tout ouvrage non épuisé, publié en France ou hors de France.

L'Appel du Livre
99, rue de Charonne - 75011 Paris
Tél. : 01 43 07 43 43 - Fax : 01 43 07 50 80
Courriel : livres@appeldulivre.fr
Site internet : www.appeldulivre.fr